

Résilience des Territoires Sud Alpins

Diagnostic et plan d'action face au risque d'enclavement vis-à-vis des risques naturels



CONTEXTE & ENJEUX

Les territoires montagneux structurés en vallées sont des secteurs susceptibles d'être facilement enclavés en cas de catastrophes naturelles. Ce fût notamment le cas pour les vallées de la Haute-Romanche (38), du Guil (05) et de la Tinée (06), suite à des épisodes de glissements de terrains, respectivement, du Chambon, du Pas de l'ours, et de la Clapière, engendrant de longues coupures du réseau routier et par conséquent de la desserte locale.

Ces territoires naturellement identifiés comme vulnérables de part leur éloignement des centres urbains et économiques, des emplois et des principaux services publics, sont soumis au risque d'isolement, rompant leur seul lien avec le reste du territoire.

Le Cerema a réalisé en Février 2020 un Retour d'Expérience sur les trois crises précédemment citées. Cette étude a permis de lister les principaux impacts de l'enclavement de ces territoires, en vue par la suite de pouvoir dresser des pistes de résilience à destination des collectivités concernées.

Auparavant, le Pôle Alpin Risques Naturels (PARN) au travers du programme interrégional de Gestion Intégrée des Risques Naturels sur le massif alpin (GIRN-Alpes), a mené en 2019 un travail exploratoire sur la problématique de l'enclavement : Rapport de stage Master 1 « Risque d'enclavement des vallées alpines par les risques naturels – Analyse de la vulnérabilité des réseaux » – Clément MURAT – Univ. Savoie – Mt Blanc. L'approche retenue dans cette étude est surtout une analyse géographique des risques d'isolement potentiel au regard du réseau routier existant.

Plus récemment, la tempête Alex dans les Alpes-Maritimes (06) a mis en exergue la forte fragilité de ces vallées, desservies pour la plupart par un unique accès.



OBJECTIFS

L'objectif est de pouvoir poursuivre la réflexion issue des 1^{er} constats ponctuels à l'ensemble du territoire alpin de la région PACA, en vue d'accompagner par la suite les territoires dans l'élaboration d'un plan de résilience.

Pour cela, l'étude en cours vise dans un premier temps à identifier les territoires alpins susceptibles d'être affectés par un risque d'enclavement suite à un aléa naturel, permettant par la suite d'élaborer une cartographie hiérarchisée des secteurs vulnérables.

Le but sera ensuite de sensibiliser, avec l'intermédiaire du PARN, les territoires les plus à risque face à cette vulnérabilité, pour, dans un second temps, pouvoir construire avec eux, des stratégies de résilience adaptées, notamment via des partenariats territoriaux sur un mode de travail participatif.

MÉTHODE

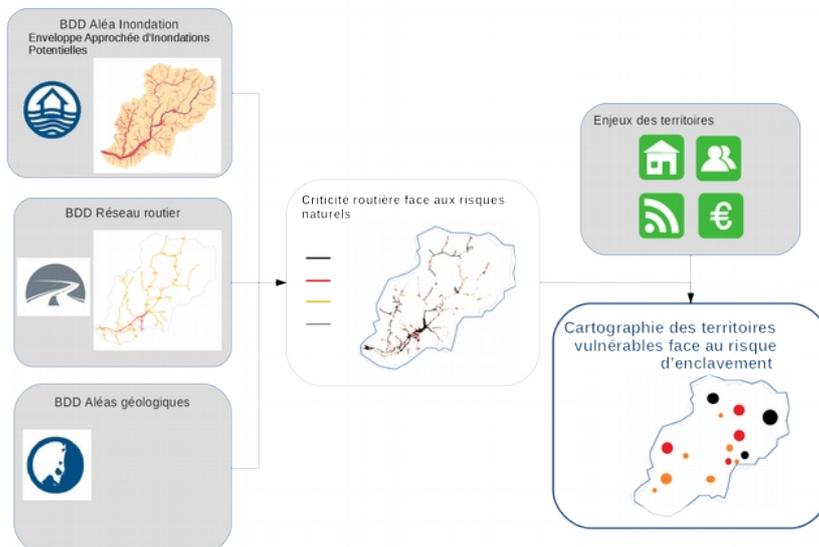
- Phase 1 - Cartographie des territoires vulnérables

La criticité du réseau routier sera établie par croisement successif du réseau routier avec les bases de données existantes des aléas :

- Zones EAIP (Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles) ;
- Aléas géologiques .

Le risque d'enclavement résultera ensuite de l'interaction des différents enjeux du territoire et de la criticité routière.

Ces données pourront être croisées avec le rapport de stage de C. Murat, pour aboutir à un diagnostic complet (y compris le réseau ferré), sur les départements des Alpes-Maritimes (06), des Alpes de Haute Provence (04) et des Hautes Alpes (05) avec un débordement géographique possible pour ce dernier sur le département de l'Isère (38).

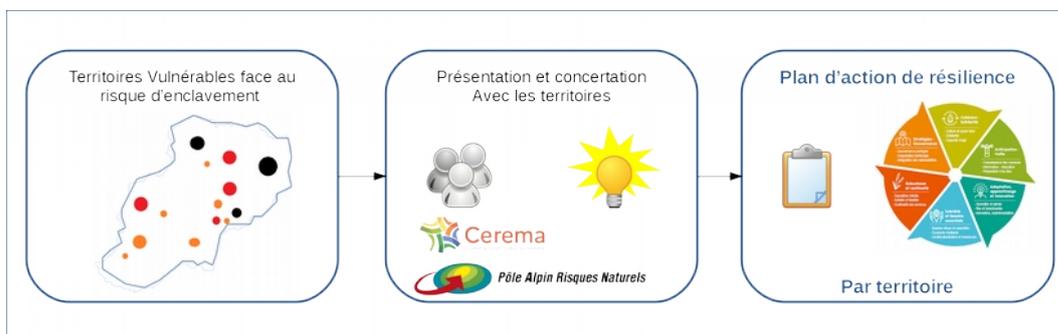


- Phase 2 - Appui pour le déploiement d'un plan de résilience

L'objectif de cette phase est d'aider les collectivités intéressées dans le déploiement d'un plan d'action de solutions locales pour faire face à ce risque d'isolement lors d'épisodes de catastrophes naturelles.

Avec l'appui du PARN,

le Cerema souhaiterait présenter les éléments de la phase 1 auprès des territoires identifiés comme présentant un risque élevé ou modéré d'enclavement. Plusieurs réunions locales pourront être nécessaires en fonction du nombre de communes ou d'intercommunalités pré-ciblées et des enjeux communs.



Ensuite, avec chacun des territoires intéressés et volontaires, le Cerema organisera et pilotera différents ateliers locaux afin :

- de partager et d'enrichir les constats issus de la phase 1 ;
- de recueillir les besoins locaux ;
- de valider, re-caler ou définir leurs objectifs à poursuivre ;
- de faire émerger, en fonction de ces objectifs, leurs solutions et actions à mettre en œuvre sur le long terme (type approche géo systémique et formation action)

INFORMATIONS

Marion.labainville@cerema.fr - Tel 04.42.24.76.94

Michel.bacou@cerema.fr - Tel 04.42.24.79.88